

CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du cégep Édouard-Montpetit tenue le
12 juin 2024, à 18 h 30, au local B-105, 945 chemin Chambly, à Longueuil**

Sont présent(e)s :

Mme Marie-Ève Baron, personnel enseignant
Mme Chantal Bélanger, diplômée secteur technique, cégep Édouard-Montpetit
Mme Isabelle Desrochers Galipeau, secteur universitaire
M. Benoit Dicaire, parent d'étudiant
M. Stéphane Dion, parent d'étudiant
M. Jean-Luc Djigo, personnel professionnel non enseignant
M. Sylvain Lambert, membre d'office et directeur général du Cégep
Mme Manon Lapierre, personnel de soutien
M. Benoit Lecours, diplômé secteur technique, ÉNA
Mme Josée Lepitre, secteur des centres de services scolaires
Mme Julie Loslier, secteur socio-économique
M. Patrick Monarque, secteur entreprises
M. Janick Morin, personnel enseignant
Mme Emmanuelle Roy, membre d'office et directrice des études du Cégep
Mme Yekta Shabani, étudiante secteur technique, ÉNA
M. Eric Trudeau, secteur entreprises
Mme Elise Violletti, secteur Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Montérégie

Sont absent(e)s :

M. Jean-Paul Gagné, secteur socio-économique et président du conseil d'administration
M. Frédéric Lefebvre, diplômé du secteur préuniversitaire

Sont invité(e)s :

M. Pascal Désilets, directeur de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA)
Mme Claudine Ellyson, directrice de la formation continue et des services aux entreprises
Mme Élisabeth Fournier, directrice des ressources matérielles
Mme Mylène Godin, directrice des communications et des relations gouvernementales
Mme Geneviève Guérard, directrice des ressources humaines
M. Bruno Jobin, directeur des affaires étudiantes et communautaires
M. François Lefebvre, directeur des ressources financières
Mme Marie-Pier Lépine, directrice du développement institutionnel et secrétaire générale
M. Michel Vincent, directeur des systèmes et technologies de l'information
M. Vincent Duchesne, directeur adjoint, Direction des études
M. Benjamin Duval, directeur adjoint, Direction des systèmes et technologies de l'information

M. Antonin Gagnon, directeur adjoint, Direction des études
 M. Louis-Philippe Gagnon, directeur adjoint aux approvisionnements, Direction des ressources financières
 Mme Émilie Germain, conseillère pédagogique, Direction de la formation continue et service aux entreprises
 M. Simon C. Gervais, directeur adjoint aux études, responsable du Service de l'organisation scolaire
 Mme Pascale-Amélie Giguère, travailleuse sociale, Direction des affaires étudiantes et communautaires
 Mme Catherine Lachaine, directrice adjointe, Direction des affaires étudiantes et communautaires
 M. Marc Lamontagne, vice-président du comité d'éthique de la recherche (CÉR)
 Mme Julie Lefebvre, présidente du comité d'éthique de la recherche (CÉR)
 Mme Karine Pinard, enseignante, chargé de cours à la Formation continue

M. Eric Trudeau, vice-président du conseil d'administration, préside l'assemblée en l'absence du président, M. Jean-Paul Gagné. Mme Marie-Pier Lépine agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 18 h 30.

M. Trudeau souligne que M. Sylvain Lambert, directeur général, M. Jean-Luc Djigo, personne nommée par les membres du personnel professionnel, et Mme Yekta Shabani, étudiante du secteur technique de l'ÉNA, participent à leur dernière réunion en tant que membres du conseil d'administration.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Projet d'ordre du jour	Points
1. Adoption de l'ordre du jour	Décision
2. Procès-verbal de l'assemblée précédente	
2.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 24 avril 2024	Décision
2.2 Suites du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 24 avril 2024	Information
3. Adoption de DEC et d'AEC Présenté par : Mme Emmanuelle Roy	Décisions
4. Adoption du nouveau programme d'AEC en techniques d'éducation à l'enfance Présenté par : Mme Emmanuelle, Mme Émilie Germain et Mme Karine Pinard	Décision
5. Dépôt du bilan des activités du comité d'éthique de la recherche Présenté par : Mme Julie Lefebvre et M. Marc Lamontagne	Information
6. Nomination des membres du comité d'éthique de la recherche Présenté par : M. Antonin Gagnon	Décision
7. Adoption des bons de commande	Décisions
7.1 Autorisation d'un contrat de service dans le cadre du Programme de consolidation des centres de traitement informatique (PCCTI) Présenté par : M. Michel Vincent, M. Benjamin Duval, M. Louis-Philippe Gagnon	

7.2	Octroi des contrats de déneigement du Cégep et de l'ÉNA Présenté par : Mme Élisabeth Fournier et M. Louis-Philippe Gagnon	
8.	Dépôt du rapport des activités de la Commission des études 2023-2024 Présenté par : Mme Emmanuelle Roy	Information
9.	Adoption de la version amendée du <i>Règlement de la Commission des études</i> (Règlement no 7) Présenté par : Mme Emmanuelle Roy	Décision
10.	Approbation de la nomination des membres de la Commission des études pour 2024-2025 Présenté par : Mme Emmanuelle Roy	Décision
11.	Adoption de la version amendée de la Politique institutionnelle sur la langue française (PILF) Présenté par : Mme Emmanuelle Roy et M. Simon C. Gervais	Décision
12.	Adoption du rapport d'évaluation de l'application de la <i>Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages</i> (PIEA) Présenté par : Mme Emmanuelle Roy et M. Vincent Duchesne	Décision
13.	Adoption des budgets 2024-2025	
13.1	Adoption du budget de fonctionnement 2024-2025 Présenté par : M. François Lefebvre	Décision
13.2	Adoption du budget d'investissement 2024-2025 Présenté par : M. François Lefebvre	Décision
14.	Adoption du Plan annuel de gestion des risques en matière de gestion contractuelle Présenté par : M. François Lefebvre	Décision
15.	Financement des emprunts bancaires temporaires Présenté par : M. François Lefebvre	Décision
16.	Adoption de la <i>Politique institutionnelle en matière de santé mentale étudiante</i> Présenté par : M. Bruno Jobin, Mme Catherine Lachaine et Mme Pascale-Amélie Giguère	Décision
17.	Suivi concernant le processus d'élaboration du Plan stratégique Présenté par : Mme Marie-Pier Lépine	Information
18.	Informations	Information
18.1	La Vie au Cégep Présenté par : M. Sylvain Lambert	
18.2	Nombre de demandes d'admission et de personnes étudiantes admises pour le deuxième et le troisième tour pour la session d'automne 2024 Présenté par : Mme Emmanuelle Roy	
18.3	Résultats de l'évaluation du conseil d'administration Présenté par : Mme Marie-Pier Lépine	
18.4	Suivi concernant la signature des conventions collectives Présenté par : M. Sylvain Lambert	
19.	Correspondance	Information
20.	Dépôt de documents	Information
	<ul style="list-style-type: none"> • Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité directeur du 16 avril 2024 • Procès-verbal de la réunion ordinaire de la Commission des études du 9 avril 2024 	

- Procès-verbal de la réunion extraordinaire de la Commission des études du 23 avril 2024
 - Procès-verbal de la réunion ordinaire de la Commission des études du 7 mai 2024
 - Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité d'audit et des finances du 20 mars 2024
 - Tableau de suivi des acquisitions et projets autorisés par les instances
21. Date de la prochaine séance Information
22. Suivi des projets majeurs
- 22.1 Projet du Pavillon de la santé et de l'innovation Information
Présenté par : M. Sylvain Lambert
- 22.2 HUIS CLOS – Projet d'aérocampus Information
Présenté par : M. Pascal Désilets
23. Suivi concernant la composition du conseil d'administration et élections Décisions
Présenté par : Mme Marie-Pier Lépine
- 23.1 Élection pour la présidence du conseil d'administration
- 23.2 Élection pour la vice-présidence du conseil d'administration
- 23.3 Élection des membres du comité directeur
- 23.4 Élection des membres du comité d'audit et des finances
24. Levée de la séance Décision

24-CA-049 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation du comité directeur;

M. Janick Morin, appuyé par Mme Julie Loslier, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 12 juin 2024 tel qu'il est déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

24-CA-050 PROPOSITION

M. Jean-Luc Djigo, appuyé par M. Benoit Dicaire, propose une motion de félicitations et de remerciements pour souligner la contribution exceptionnelle de M. Sylvain Lambert, en tant que directeur général et membre du conseil d'administration depuis 2015. Les membres du conseil d'administration soulignent notamment le leadership exemplaire et l'humanisme de M. Lambert, lesquels ont contribué à l'amélioration du milieu de vie et d'études que constitue le Cégep.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 AVRIL 2024

2.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 24 avril 2024

24-CA-051 PROPOSITION

Mme Isabelle Desrochers-Galipeau, appuyée par Mme Marie-Ève Baron, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 24 avril 2024 tel qu'il est déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.2 Suites du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 24 avril 2024

Lors de l'assemblée du 24 avril 2024, Mme Emmanuelle Roy, directrice des études, expliquait les changements qui seront apportés à compter de la session d'automne 2024 concernant le report de la date d'abandon. Le Calendrier scolaire 2024-2025 révisé est déposé comme document 02_2b.

3. ADOPTION DE DEC ET D'AEC

24-CA-052 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction des études;

Mme Elise Violletti, appuyée par Mme Josée Lepitre, propose à l'assemblée de recommander à la ministre de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales aux étudiantes et aux étudiants qui ont terminé leurs études lors des sessions d'automne 2021, d'hiver 2023, d'été 2023, d'automne 2023, d'hiver 2024 et d'été 2024 dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

24-CA-053 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction des études;

Mme Elise Violletti, appuyée par Mme Josée Lepitre, propose à l'assemblée d'autoriser le cégep Édouard-Montpetit à délivrer une attestation d'études collégiales aux étudiantes et aux étudiants qui ont terminé leurs études lors des sessions d'automne 2023 et d'hiver 2024 dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. ADOPTION DU PROGRAMME RÉVISÉ D'AEC EN TECHNIQUES D'ÉDUCATION À L'ENFANCE

Mme Emmanuelle Roy, directrice des études, Mme Émilie Germain, conseillère pédagogique à la formation continue et des services aux entreprises, et Mme Karine Pinard, enseignante et chargée de cours à la formation continue, présentent la nouvelle AEC en *Techniques d'éducation à l'enfance* (JEE.OK).

Le programme d'AEC en techniques d'éducation à l'enfance (JEE.OS) est offert au Cégep depuis 2003. En 2021, le ministère de la Famille a élaboré un premier *référentiel des compétences* pour la profession d'éducatrice et d'éducateur. Ce cadre s'appuie sur les plus récentes recherches dans le domaine de l'éducation à l'enfance, sur les lois et règlements existants dans ce secteur d'activité et sur les contenus du programme québécois *Accueillir la petite enfance*. C'est dans ce contexte que le ministère de l'Éducation a procédé à la révision des compétences pour le DEC de référence (*Techniques d'éducation à l'enfance, 322.A1*). Ces changements significatifs ont amené le réseau des formations continues des cégeps publics à élaborer en consortium un nouveau programme d'attestation d'études collégiales répondant aux compétences actualisées. Les travaux ont été menés par le Cégep de Rivière-du-Loup en collaboration avec d'autres cégeps du réseau, notamment le Cégep Édouard-Montpetit.

Cette nouvelle AEC est d'une durée de 1110 heures tandis que l'ancien programme était de 1200 heures. Le nombre de compétences est le même, soit 14, mais certaines d'entre elles ont été modifiées afin de refléter les besoins actuels de la profession. À compter de l'hiver 2025, l'ancienne version du programme sera retirée du Système des objets d'études collégiales (SOBEC). Il est à noter que ce nouveau programme sera offert, tout comme l'ancien, en deux versions. La première version en format régulier et l'autre dans la formule du parcours travail-études en collaboration avec le comité sectoriel de main-d'œuvre en économie sociale et action communautaire (CSMO-ÉSAC).

24-CA-054 PROPOSITION

ATTENDU que la Direction de la formation continue et des services aux entreprises possède les plans cadres du programme d'AEC *Techniques d'éducation à l'enfance* (JEE.OK);

ATTENDU que les ressources humaines à l'interne ont les qualifications requises pour diffuser les cours de l'AEC;

ATTENDU la recommandation du Département de techniques d'éducation à l'enfance;

ATTENDU la recommandation de la Commission des études;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Mme Manon Lapierre, appuyée par M. Janick Morin, propose à l'assemblée d'adopter le nouveau programme d'AEC en Techniques d'éducation à l'enfance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. DÉPÔT DU BILAN DES ACTIVITÉS DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

Mme Julie Lefebvre, présidente sortante du comité d'éthique de la recherche (CÉR), et M. Marc Lamontagne, vice-président du CÉR, déposent le Rapport annuel des activités du comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains pour l'année 2023-2024 et répondent aux questions des membres. Mme Lefebvre rappelle le mandat et la composition du comité et souligne le climat de collégialité entre les membres.

Le dépôt de ce rapport est effectué conformément aux articles 5.2.3 et 8.6 de la *Politique sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* du Cégep, qui prévoit le dépôt du rapport annuel des activités du comité au conseil d'administration du Cégep.

6. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

Le Comité d'éthique de la recherche du cégep Édouard-Montpetit (CER-CEM) a pour mandat d'évaluer l'acceptabilité éthique des projets de recherche faisant appel à des sujets humains, réalisés au Cégep ou ailleurs par ses membres, et d'en assurer le suivi. Il a donc le pouvoir d'approuver, de modifier, de stopper ou de refuser toute proposition de recherche ou poursuite de projet. Les décisions du CER-CEM doivent s'inspirer des normes éthiques de la *Politique sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* du Cégep (2013) (ci-après « la Politique »), laquelle se fonde sur l'*Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains* (EPTC2).

Selon la Politique du Cégep, le CER-CEM, se compose de cinq ou six membres, dont les mandats sont de deux ans, et il doit respecter les exigences suivantes :

- Deux ou trois personnes possédant une expertise pertinente en ce qui concerne les méthodes, les domaines et les disciplines de recherche relevant de l'autorité du CER-CEM;
- Une ou deux personnes possédant des connaissances suffisantes en éthique;
- Une personne possédant des connaissances suffisantes en droit. La présence de cette personne aux réunions est facultative pour toute recherche autre que biomédicale et obligatoire pour la recherche biomédicale. Elle ne peut être le conseiller juridique de l'établissement ni son gestionnaire de risque;
- Une personne provenant de la collectivité desservie par le Cégep mais qui n'est pas affiliée à ce dernier.

En plus de leur expertise respective, il est souhaité que les membres, conformément à la Politique, aient une formation et une expertise suffisantes pour poser un jugement éclairé sur l'éthique des projets de recherche qui leur sont soumis.

Le CER-CEM a été mis sur pied le 10 février 2012, date à laquelle les membres ont été nommés par le conseil d'administration (CA) pour un mandat renouvelable de deux ans. La plus récente nomination de membres a été effectuée par le CA à la séance du 14 juin 2023. Après un processus de sélection conforme au mandat confié, deux nouveaux membres réguliers ainsi que deux nouveaux membres suppléants ont été recrutés, portant le comité à une composition totale de six membres réguliers et de trois membres suppléants.

Les six membres réguliers et les trois membres suppléants ont confirmé qu'ils désirent renouveler leur mandat pour deux années supplémentaires.

24-CA-055 PROPOSITION

ATTENDU que le Cégep doit s'assurer, conformément à sa *Politique sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains*, que toutes les activités de recherche avec des êtres humains auxquelles son nom est associé s'exercent selon une éthique irréprochable;

ATTENDU que le Cégep doit veiller à maintenir une composition du comité d'éthique de la recherche conforme à sa Politique;

ATTENDU que le Comité d'éthique de la recherche du cégep Édouard-Montpetit (CER-CEM) relève de la plus haute autorité de l'établissement, à savoir le conseil d'administration, et que ce dernier doit procéder à la nomination des membres du CER-CEM et entériner leur rôle;

ATTENDU que les six membres réguliers et les trois membres suppléants désirent renouveler leur mandat pour deux années supplémentaires;

ATTENDU les recommandations de la Direction générale;

Mme Julie Loslier, appuyée par Mme Chantal Bélanger, propose à l'assemblée de nommer les personnes suivantes à titre de membres du CER-CEM jusqu'au 30 juin 2026 :

- **À titre de membres réguliers :**
 - **M. Jakub Sawicki, connaissances en méthodes et disciplines de recherche dans le domaine des sciences biologiques;**
 - **Mme Julie Lefebvre, connaissances en méthodes et disciplines de recherche dans le domaine des sciences humaines et sociales;**
 - **Mme Marie Beauchamp, connaissances en méthodes et disciplines de recherche dans le domaine des sciences humaines et sociales;**
 - **M. Marc Lamontagne, connaissances en éthique;**
 - **M. Jérémy Dion-Bernard, connaissances en droit;**
 - **M. Jimmy De Santis, représentant de la collectivité.**
- **À titre de membres suppléants :**
 - **M. Claude Gagnon, connaissances en éthique;**
 - **Mme Hiba Qchiqach, représentante de la collectivité;**
 - **Mme Rachel Taillefer, représentante de la collectivité.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. ADOPTION DES BONS DE COMMANDE

7.1 Autorisation d'un contrat de service dans le cadre du programme de consolidation des centres de traitement informatique (PCCTI)

Dans le cadre du projet de consolidation des centres de traitement de l'information (PCCTI), défini dans le décret 596-2020, le Cégep doit faire la migration de la majorité de ses systèmes informatiques vers des plateformes infonuagiques.

Après avoir effectué l'analyse des systèmes touchés par le décret et défini le modèle de migration pour chacun d'eux, la DiSTI et le Service des approvisionnements ont procédé aux demandes de soumissions auprès des fournisseurs qualifiés par le Courtier infonuagique du ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN).

L'analyse des offres a déterminé que la solution la plus intéressante était celle offerte par Microsoft pour l'utilisation de ses services infonuagiques Azure. L'offre était compétitive à l'égard du prix, complétait bien les services déjà en place et permettait de mettre à profit les connaissances et les compétences de nos équipes.

L'analyse des coûts permet d'estimer ceux-ci à 200 000\$ par année. Le contrat est prévu pour une durée de 3 ans, mais sachant que l'ensemble des systèmes ne seront pas migrés dès le début du contrat, le montant total du contrat est estimé à 500 000\$.

De plus, l'implantation d'un SOC-SIEM, prévue à l'été 2024, et permettant une surveillance accrue des infrastructures informatiques nécessitera l'utilisation du service Microsoft Sentinel. Ce service permet de regrouper l'ensemble des événements générés par les systèmes du Cégep afin d'en faire une surveillance en temps réel et de pouvoir détecter des comportements inhabituels.

Le coût d'utilisation de ce service est estimé à 120 000\$ par année, et ce dès la première année. Le total sur la durée du contrat est donc de 360 000\$.

L'ensemble des services Microsoft Azure sur la période du contrat est donc de 860 000\$.

Il est important de noter que ce montant n'est pas un engagement à dépenser auprès du fournisseur, mais la valeur maximum du contrat pour les 3 prochaines années. Le Cégep sera facturé chaque mois uniquement pour les services utilisés.

Suite à des interrogations des membres du conseil, des précisions sont apportées concernant le lieu d'hébergement des données, ce qu'implique concrètement la migration vers l'infonuagique et l'impact de cette migration sur les coûts récurrents et les coûts des serveurs.

24-CA-056 PROPOSITION

ATTENDU l'obligation de migrer la majorité des systèmes informatiques vers des plateformes infonuagiques;

ATTENDU qu'une allocation spécifique provenant du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) est prévue pendant trois ans afin de financer le projet;

ATTENDU que le Cégep désire rejoindre l'appel d'offres regroupé en cours du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG);

ATTENDU que le contrat sera d'une durée de 3 ans;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. Patrick Monarque, appuyé par M. Stéphane Dion, propose à l'assemblée d'adhérer aux services infonuagiques Azure de Microsoft, dont l'évaluation budgétaire est estimée à 860 000\$, avant taxes, pour la durée du contrat.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7.2 Octroi des contrats de déneigement du Cégep et de l'ÉNA

Les contrats de déneigement du campus de Longueuil et de l'École nationale d'aérotechnique se terminent le 30 juin 2024. Le Cégep a publié un appel d'offres public pour retenir les services d'une compagnie de déneigement pour les deux sites. Le nouveau contrat sera d'une durée de 3 ans, assorti de deux options de renouvellement d'une année supplémentaire chacune aux mêmes termes et conditions. Il est nécessaire d'obtenir l'autorisation du dirigeant de l'organisme, préalablement à leur conclusion, pour les contrats de nature technique dont la durée prévue est supérieure à 3 ans, incluant tout renouvellement.

24-CA-057 PROPOSITION

ATTENDU que les contrats de déneigement du campus de Longueuil et de l'École nationale d'aérotechnique se terminent le 30 juin 2024;

ATTENDU que le nouvel appel d'offres couvre les deux sites;

ATTENDU que la durée du contrat, incluant les années d'option, pourrait être supérieure à 3 ans, mais sans dépasser 5 ans;

ATTENDU que le Cégep devra obtenir l'autorisation du conseil d'administration, au préalable, s'il souhaite se prévaloir des options de renouvellement;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres APL00015344;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Mme Marie-Ève Baron, appuyée par Mme Josée Lepitre, propose à l'assemblée de retenir l'offre de la compagnie 9341-7327 Québec inc. Déneigement Xtreme pour l'exécution des travaux de déneigement au campus de Longueuil et à l'École nationale d'aérotechnique pour un contrat d'une durée de 3 ans, le tout pour un montant de 933 000 \$, avant les taxes applicables. Le

conseil d'administration délègue à la Direction des ressources matérielles la gestion d'une provision de 10% du montant du contrat pour couvrir le coût de l'augmentation qui pourrait survenir à la fin de chaque année du contrat en lien avec la clause sur la fluctuation du prix du carburant, de même que pour des services supplémentaires qui pourraient être demandés en cours d'exécution de contrat.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DE LA COMMISSION DES ÉTUDES 2023-2024

Mme Emmanuelle Roy, directrice des études, dépose et présente aux membres du conseil d'administration le Rapport des activités de la Commission des études 2023-2024, tel que le prévoit le *Règlement de la Commission des études* (règlement no 7 du Cégep). Elle répond aux questions des membres.

9. ADOPTION DE LA VERSION AMENDÉE DU RÈGLEMENT DE LA COMMISSION DES ÉTUDES (RÈGLEMENT NO 7)

Mme Emmanuelle Roy présente le contexte qui mène à l'adoption de la version amendée du *Règlement de la Commission des études* (Règlement no 7) et répond aux questions des membres.

24-CA-058 PROPOSITION

ATTENDU l'avis de motion présenté au conseil d'administration le 24 avril 2024;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation de la commission des études,

Mme Manon Lapierre, appuyée par Mme Marie-Ève Baron, propose à l'assemblée d'adopter le *Règlement de la Commission des études (règlement numéro 7)* amendé, tel que déposé, et d'abroger toute autre version antérieure de ce règlement.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. APPROBATION DE LA NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES ÉTUDES POUR 2024-2025

Le *Règlement de la commission des études* (Règlement numéro 7), adopté par le conseil d'administration le 19 avril 2016, puis amendé lors de la présente réunion du 12 juin 2024, contient des dispositions concernant la composition de la commission des études et la nomination des membres.

24-CA-059 PROPOSITION

ATTENDU le *Règlement de la commission des études*;

ATTENDU que les personnes désignées sont élues par l'ensemble de leurs pairs au cours d'assemblées tenues conformément au *Règlement de la commission des études* et représentent les diverses catégories de membres du personnel tel que le stipule l'article 3.1 du *Règlement de la commission des études*;

ATTENDU la recommandation de la commission des études;

Mme Elise Violletti, appuyée par M. Janick Morin, propose à l'assemblée d'entériner les nominations des personnes suivantes à titre de membres de la Commission des études pour l'année 2024-2025 :

Représentation	Membres
Présidence	Mme Emmanuelle Roy, directrice des études
Secrétaire	M. Sébastien Bage, professeur au Département de cinéma et communication
Responsables des programmes d'études	Mme Stéphanie Arpin, directrice adjointe des études – ÉNA M. Martin Desrochers, directeur adjoint des études – Longueuil M. Hugues Gilbert, directeur adjoint des études – Longueuil Mme Amélie Laplante, direction adjointe des études – Longueuil
Personnel professionnel	Mme Valérie Cliche, conseillère en services adaptés, DAEC (mandat : session d'automne 2023 à la session d'automne 2025) Mme Geneviève Brunet, conseillère pédagogique, DÉ (mandat : session d'automne 2024 à la session d'hiver 2026)
Personnel de soutien	Mme Manon Lapierre, technicienne en administration – ÉNA – (mandat : session d'automne 2023 à la session d'hiver 2025)
Personnes étudiantes	À venir, programme d'études ÉNA À venir, programme d'études préuniversitaires À venir, programme d'études techniques

Personnel enseignant provenant des programmes (ou groupes de programmes) suivants :

Représentation	Membres
Sciences de la nature	M. Jean-Philippe Beauchamp, professeur au Département de mathématiques

	(mandat : session d'automne 2023 à la session d'hiver 2025)
Sciences humaines	M. Manuel Sepulveda, professeur au Département d'anthropologie (mandat : session d'hiver 2023 à la session d'hiver 2025)
Arts, lettres et communication Arts visuels	Sébastien Bage, professeur au Département de cinéma et communication (mandat : session d'automne 2024 à la session d'hiver 2026)
Technologie du génie électrique Techniques d'intégration multimédia Techniques de l'informatique	M. Dominic Proulx, professeur au Département d'informatique (mandat : session d'automne 2024 à la session d'hiver 2026)
Techniques d'hygiène dentaire Techniques de denturologie Techniques de prothèses dentaires	Mme France Bélanger professeure au Département de techniques de prothèses dentaires (mandat : session d'automne 2024 à la session d'hiver 2026)
Techniques d'éducation à l'enfance Techniques d'éducation spécialisée Soins infirmiers	Mme Edith Paquette-Lemieux, professeure (mandat : session d'automne 2024 à la session d'hiver 2026)
Optique et lunetterie Techniques comptabilité de gestion et Gestion de commerce Technologie de radiodiagnostic	Mme Cristina Butnaru, professeure au Département d'administration et de techniques administratives (en remplacement de M. Serge Fournier) (mandat : session d'automne 2024 à la session d'hiver 2025)
Techniques de l'avionique Techniques de génie aérospatial Techniques de maintenance d'aéronefs Aircraft Maintenance Technology	Poste vacant (À venir)
Formation générale	Mme Émilie Jobin, professeure au Département de littérature et de français (mandat : session d'automne 2024 à la session d'hiver 2025) M. Denis Courville, professeur au Département de philosophie (mandat : session d'automne 2024 à la session d'hiver 2026) M. Guy-Olivier Pelletier, professeur au Département des Langues (mandat : session d'automne 2023 à la session d'hiver 2025)
Syndicat des professeures et professeurs du cégep Édouard-Montpetit (SPPCEM)	Ann Edwards, vice-présidente aux affaires pédagogiques

	(mandat : session d'automne 2023 à la session d'hiver 2025)
--	---

La proposition est adoptée à l'unanimité.

11. ADOPTION DE LA VERSION AMENDÉE DE LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE SUR LA LANGUE FRANÇAISE

Mme Emmanuelle Roy, directrice des études, et M. Simon Gervais, directeur adjoint aux études, responsable du Service de l'organisation scolaire, expliquent le contexte ayant mené à un amendement précis de la *Politique institutionnelle sur la langue française*, par l'ajout de l'article 10.6.9.

24-CA-060 PROPOSITION

ATTENDU les modifications apportées à la *Charte sur la langue française*;

ATTENDU la demande du ministère de la Langue française d'ajouter à la *Politique institutionnelle sur la langue française* du Cégep les mesures qui permettent de prioriser l'admission à l'enseignement en anglais pour les ayants droit, lorsque le nombre de demandes d'admission dépasse le nombre d'étudiantes ou d'étudiants pouvant être admis (article 88.2, par. 8, de la Charte sur la langue française);

ATTENDU les amendements effectués à la *Politique institutionnelle sur la langue française*;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation de la Commission des études;

Mme Julie Loslier, appuyée par M. Janick Morin, propose à l'assemblée d'adopter la version amendée de la *Politique institutionnelle sur la langue française* et d'abroger toute autre version de cette politique.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

12. ADOPTION DU RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'APPLICATION DE LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGE (PIEA)

Mme Emmanuelle Roy, directrice des études, dépose un document portant sur l'évaluation de l'application de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA). Il est rappelé que la PIEA du Cégep est entièrement satisfaisante, selon l'évaluation faite par la Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC). Cette étape-ci sert à valider si la PIEA est mise en application, afin d'attester de la qualité des programmes de DEC et d'AEC.

Il est déjà indiqué, dans la Politique, le processus à suivre pour l'évaluation de son application. Le rapport respecte la planification établie dans le devis de la démarche d'évaluation, incluant la consultation de la Commission des études et l'implication de son Comité des orientations pédagogiques (COP).

Mme Roy explique que la prochaine étape de ce dossier est l'élaboration d'un devis de révision de la Politique. Elle précise les moyens de vulgarisation et de diffusion utilisés pour transmettre les informations pertinentes auprès de la population étudiante.

24-CA-061 PROPOSITION

ATTENDU la demande de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) de procéder à l'évaluation de l'application de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA);

ATTENDU le mandat confié au Service des programmes pour procéder à cette évaluation;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation de la Commission des études;

Mme Manon Lapierre, appuyée par Mme Chantal Bélanger, propose à l'assemblée d'adopter le rapport d'évaluation de l'application de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA) tel que déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

13. ADOPTION DES BUDGETS 2024-2025

13.1 Adoption du budget de fonctionnement 2024-2025

M. Patrick Monarque, président du comité d'audit et des finances, présente l'introduction du sujet. M. François Lefebvre, directeur des ressources financières, présente le budget de fonctionnement 2024-2025 et les faits saillants. Il le commente et répond aux questions des membres.

24-CA-062 PROPOSITION

ATTENDU l'allocation initiale déposée au mois de mai 2024;

ATTENDU le déficit prévu de 924 128 \$;

ATTENDU que le déficit sera financé par le solde de fonds du Cégep;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation du comité d'audit et des finances;

M. Benoit Dicaire, appuyé par M. Stéphane Dion, propose à l'assemblée d'adopter le budget de fonctionnement 2024-2025.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

13.2 Adoption du budget du fonds d'investissement 2024-2025

M. François Lefebvre, directeur des ressources financières, présente le budget d'investissement 2024-2025. Il le commente et répond aux questions des membres, notamment en lien avec le processus de financement d'équipements par le budget MAOB (mobilier, appareillage, outillage et bibliothèque).

24-CA-063 PROPOSITION

ATTENDU que le budget d'investissement est conforme aux attentes et respecte les règles du ministère de l'Enseignement supérieur (MES);

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation du comité d'audit et des finances;

Mme Josée Lepitre, appuyée par M. Jean-Luc Djigo, propose à l'assemblée d'adopter le budget d'investissement 2024-2025.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

14. ADOPTION DU PLAN ANNUEL DE GESTION DES RISQUES EN MATIÈRE DE GESTION CONTRACTUELLE 2024-2025

M. François Lefebvre, directeur des ressources financières, présente le plan de gestion des risques en matière de gestion contractuelle. Il le commente et répond aux questions.

24-CA-064 PROPOSITION

ATTENDU qu'en vertu de la *Directive concernant la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle* du Conseil du trésor et de la *Politique de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle* (la Politique) adoptée par le Cégep, le conseil d'administration du Cégep doit adopter, sur recommandation du comité d'audit et des finances, le plan annuel de gestion des risques avant sa prochaine année financière (le 30 juin);

ATTENDU que le comité de travail sur la gestion des risques en matière de corruption et de collusion a préparé le projet de Plan de gestion des risques conformément au processus déterminé par la Politique;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation du comité d'audit et des finances;

M. Patrick Monarque, appuyé par Mme Isabelle Desrochers Galipeau, propose à l'assemblée d'adopter le Plan de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle 2024-2025.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

15. FINANCEMENT DES EMPRUNTS BANCAIRES TEMPORAIRES

M. François Lefebvre, directeur des ressources financières, présente le projet de résolution en lien avec le contrat pour les services bancaires à la Fédération des Caisses Desjardins (FCDQ). Le Conseil d'administration a autorisé, le 3 février 2021, le Cégep à emprunter de la FCDQ une somme n'excédant pas les limites établies par toute autorisation gouvernementale requise aux termes des lois régissant le Cégep, sous forme d'acceptations bancaires émises dans le cadre du programme Acceptations Desjardins.

L'autorisation d'emprunt est toujours nécessaire. Cependant, à partir du 1^{er} juillet 2024, les emprunts à la FCDQ ne se feront plus sous forme d'acceptations bancaires. Il faut donc revoir la résolution.

24-CA-065 PROPOSITION

ATTENDU que le Cégep a octroyé le contrat pour les services bancaires du Cégep à la Fédération des Caisses Desjardins (résolution 20-CA-73);

ATTENDU que le Cégep désire se prévaloir des modalités de financement de la Fédération des Caisses Desjardins du Québec (la « FCDQ ») pour les emprunts bancaires temporaires dans le respect du seuil maximal autorisé par le ministère de l'Enseignement supérieur (« MES »);

ATTENDU qu'en vertu du *Règlement relatif à la gestion financière* (Règlement no 2 du Cégep), le directeur des ressources financières ou son mandataire dûment autorisé effectue les emprunts bancaires temporaires à même la marge de crédit, dans le respect du seuil maximal autorisé par le MES;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. Stéphane Dion, appuyé par Mme Josée Lepitre, propose à l'assemblée :

- **D'autoriser le cégep Édouard-Montpetit à emprunter de la FCDQ une somme n'excédant pas les limites établies par toute autorisation gouvernementale requise aux termes des lois régissant le Cégep, le tout conformément aux termes et conditions d'une convention à intervenir entre le Cégep et la FCDQ;**
- **D'autoriser la directrice générale ou le directeur général ou la directrice ou le directeur des ressources financières du Cégep à poser tous les actes et à signer toute convention et autres documents nécessaires ou utiles, pour donner plein effet aux présentes.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

16. ADOPTION DE LA *POLITIQUE INSTITUTIONNELLE EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE ÉTUDIANTE*

M. Bruno Jobin, directeur des affaires étudiantes et communautaires, Mme Catherine Lachaine, directrice adjointe des affaires étudiantes et communautaires, et Mme Pascale-Amélie Giguère, travailleuse sociale à la Direction des affaires étudiantes et communautaires, présentent la *Politique institutionnelle en matière de santé mentale étudiante*, informent les membres du conseil d'administration du plan d'action à venir et répondent aux questions des membres.

La *Politique institutionnelle en matière de santé mentale étudiante* est une nouvelle politique, rédigée en conformité avec le Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur 2021-2026 (PASME) et le Cadre de référence sur la santé mentale étudiante (2022) mis en œuvre par le ministère de l'Enseignement supérieur. Plus précisément, elle répond à la mesure 2.1 de ce plan qui vise l'adoption, par les établissements d'enseignement supérieur, d'une politique institutionnelle en matière de santé mentale étudiante.

La Politique fait état des principes dont se dote le Cégep en matière de santé mentale étudiante. Elle énonce également les définitions des concepts clés, les rôles et les responsabilités de toutes les parties prenantes, le mandat du comité institutionnel permanent sur la santé mentale étudiante et les engagements du Cégep en ce qui concerne les mesures de sensibilisation, de prévention et de formation.

24-CA-066 PROPOSITION

ATTENDU la mesure 2.1 du Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur 2021-2026 (PASME) du ministère de l'Enseignement supérieur de ce plan, laquelle vise l'adoption, par les établissements d'enseignement supérieur, d'une politique institutionnelle en matière de santé mentale étudiante;

ATTENDU le Cadre de référence sur la santé mentale étudiante (2022) du ministère de l'Enseignement supérieur;

ATTENDU que la *Politique institutionnelle en matière de santé mentale* a été élaboré en respectant les objectifs, le mandat et la planification énoncés dans le devis déposé au conseil d'administration du 12 octobre 2022;

ATTENDU la consultation des trois syndicats, des deux associations étudiantes et de l'association des cadres;

ATTENDU la recommandation favorable de la Commission des études;

ATTENDU la recommandation favorable de la Direction générale;

Mme Josée Lepitre, appuyée par Mme Manon Lapierre, propose à l'assemblée d'adopter la *Politique institutionnelle en matière de santé mentale étudiante*.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

17. SUIVI CONCERNANT LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE

Mme Marie-Pier Lépine, directrice du développement institutionnel et secrétaire générale, présente un suivi concernant le processus d'élaboration du plan stratégique.

Elle explique brièvement les travaux réalisés depuis la dernière réunion du conseil d'administration (le 24 avril 2024), puis explique les prochaines étapes.

18. INFORMATIONS

18.1 LA VIE AU CÉGEP

Un document est déposé pour présenter les nouvelles du Cégep du 11 avril au 23 mai 2024.

M. Sylvain Lambert souligne le succès de l'Aérosalon 2024 et précise qu'un bilan de l'événement, tant au niveau financier qu'au niveau de l'effort requis de la part des membres du personnel, sera effectué dans les prochains mois.

18.2 NOMBRE DE DEMANDES D'ADMISSION ET DE PERSONNES ÉTUDIANTES ADMISES POUR LE DEUXIÈME ET LE TROISIÈME TOUR POUR LA SESSION D'AUTOMNE 2024

Mme Emmanuelle Roy, directrice des études, dépose et commente le document portant sur le nombre de demandes d'admission et celui portant sur le nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits et admis au deuxième tour pour la session d'automne 2024. Elle présente également le document portant sur le nombre d'admissions au troisième tour pour la session d'automne 2024.

18.3 RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le questionnaire d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration, élaboré par le comité directeur, a été transmis aux administrateurs le 25 avril 2024. La date limite pour compléter le questionnaire en ligne était le 3 mai 2024.

Le questionnaire a été envoyé aux 20 membres du conseil d'administration et 14 d'entre eux ont répondu au questionnaire, ce qui représente un taux de réponse de 70 %.

Mme Marie-Pier Lépine, directrice du développement institutionnel et secrétaire générale, dépose les résultats obtenus aux membres du conseil d'administration.

18.4 SUIVI CONCERNANT LA SIGNATURE DES CONVENTIONS COLLECTIVES

M. Sylvain Lambert, directeur général, présente un suivi concernant la signature des conventions collectives.

19. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'est déposée.

20. DÉPÔT DE DOCUMENTS

Les documents suivants sont déposés :

- Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité directeur du 16 avril 2024;
- Procès-verbal de la réunion ordinaire de la Commission des études du 9 avril 2024;
- Procès-verbal de la réunion extraordinaire de la Commission des études du 23 avril 2024;
- Procès-verbal de la réunion ordinaire de la Commission des études du 7 mai 2024;
- Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité d'audit et des finances du 20 mars 2024;
- Tableau de suivi des acquisitions et projets autorisés par les instances au 6 mai 2024.

21. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration est prévue le mercredi 2 octobre 2024, à 18 h 30, au local B-105 du campus de Longueuil. Un souper est prévu de 17 h 30 à 18 h 30.

22. SUIVI DES PROJETS MAJEURS

22.1 PROJET DU PAVILLON DE LA SANTÉ ET DE L'INNOVATION

M. Sylvain Lambert, directeur général, présente le suivi des démarches effectuées dans le cadre du projet du Pavillon de la santé et de l'innovation. Il répond aux questions des membres.

22.2 HUIS CLOS – PROJET D'AÉROCAMPUS

M. Pascal Désilets, directeur de l'ÉNA, présente le suivi des démarches effectuées dans le cadre du projet de développement de l'aérocampus à l'ÉNA. Il répond aux questions des membres.

23. SUIVI CONCERNANT LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉLECTIONS

Mme Marie-Pier Lépine, directrice du développement institutionnel et secrétaire générale, fait un suivi concernant la composition du conseil d'administration et dépose la Liste des administrateurs en date du 16 mai 2024 (document 23b).

23.1 ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

Le processus d'élection au poste de présidence est présidé par Mme Marie-Pier Lépine, directrice du développement institutionnel et secrétaire générale, et secrétaire du conseil d'administration. Les articles pertinents du *Règlement de régie interne* (Règlement numéro 1) du Cégep sont transmis aux membres.

Mises en candidatures pour le poste de président du conseil d'administration :

La candidature de M. Jean-Paul Gagné est proposée. Celui-ci accepte d'être mis en candidature. Aucune autre candidature n'est proposée.

24-CA-067 PROPOSITION

ATTENDU l'article 3.5 du *Règlement de régie interne* (Règlement numéro 1);

ATTENDU que l'article 5.1 du *Règlement de régie interne* prévoit que la personne qui occupe le poste de présidence est membre du comité directeur;

ATTENDU que le mandat de M. Jean-Paul Gagné à titre de président est échu;

M. Jean-Paul Gagné est élu président du conseil d'administration par acclamation pour l'année scolaire 2024-2025.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

23.2 ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE

Le processus d'élection du poste de vice-présidence est présidé par Mme Marie-Pier Lépine.

Mises en candidatures pour le poste de vice-président du conseil d'administration :

La candidature de M. Benoit Dicaire est proposée. Celui-ci accepte d'être mis en candidature. Aucune autre candidature n'est proposée.

24-CA-068 PROPOSITION

ATTENDU l'article 3.5 du *Règlement de régie interne* (Règlement numéro 1);

ATTENDU que l'article 5.1 du *Règlement de régie interne* prévoit que la personne qui occupe le poste de vice-présidence est membre du comité directeur;

ATTENDU que le mandat de M. Éric Trudeau à titre de vice-président est échu;

M. Benoit Dicaire est élu vice-président du conseil d'administration par acclamation pour l'année scolaire 2024-2025.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

23.3 ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR

Le processus d'élection des membres du comité directeur est présidé Mme Marie-Pier Lépine. Les articles pertinents du *Règlement de régie interne* (Règlement numéro 1) du Cégep, concernant la composition et la procédure de nomination des membres du comité directeur, sont transmis aux membres.

Le *Règlement de régie interne* (Règlement numéro 1) du Cégep, adopté par le conseil d'administration le 28 avril 2021, stipule ce qui suit pour la composition du comité directeur (article 5.1) :

5.1 COMPOSITION DU COMITÉ DIRECTEUR

5.1.1 Le comité directeur se compose des personnes suivantes :

5.1.1.1 Le directeur général qui préside le comité;

5.1.1.2 Le président;

5.1.1.3 Le vice-président;

5.1.1.4 Deux membres en fonction du conseil qui ne sont ni membres du personnel ni étudiants;

5.1.1.5 Un membre en fonction du conseil qui est membre du personnel;

5.1.1.6 Le directeur des études.

5.1.2 Les membres du comité directeur mentionnés aux alinéas 5.1.1.4 et 5.1.1.5 sont choisis par mode d'élection, présidée par le secrétaire du conseil, lors de l'assemblée ordinaire du conseil du mois de juin de chaque année ou, dans le cas de force majeure, à l'assemblée subséquente et suivant les modalités suivantes :

5.1.2.1 Les candidats sont mis en nomination sur proposition. Les candidats mis en nomination doivent être présents lors de l'assemblée au cours de laquelle l'élection a lieu, ou avoir fait part par écrit au secrétaire du conseil de leur intérêt à siéger au comité directeur;

5.1.2.2 Le vote a lieu à main levée sauf lorsqu'un membre demande le vote à scrutin secret. La majorité simple des voix des membres en fonction présents détermine le résultat du vote;

5.1.2.3 Le secrétaire du conseil procède, le cas échéant, au dépouillement des votes et déclare alors les élus. Le conseil peut désigner un ou plusieurs scrutateurs pour assister le secrétaire.

Mises en candidatures pour les postes de membres du comité directeur :

Les candidatures de Mme Julie Loslier et de Mme Elise Violletti à titre de membres externes du comité directeur sont proposées et la candidature de M. Janick Morin à titre de membre interne du comité directeur est proposée. Ces personnes acceptent d'être mises en candidature. Aucune autre candidature n'est proposée.

24-CA-069 PROPOSITION

ATTENDU l'article 5.1 du *Règlement de régie interne* (Règlement numéro 1);

ATTENDU que le mandat au comité directeur du membre interne M. Janick Morin est échu;

ATTENDU que le mandat au comité directeur de la membre externe Mme Julie Loslier est échu;

ATTENDU que le mandat au comité directeur de la membre externe Mme Elise Violletti est échu;

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu de nommer Mme Julie Loslier et Mme Elise Violletti comme membres externes et M. Janick Morin comme membre interne au sein du comité directeur pour l'année scolaire 2024-2025.

23.4 ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ D'AUDIT ET DES FINANCES

Le processus d'élection des membres du comité d'audit et des finances est présidé Mme Marie-Pier Lépine.

Le *Règlement de régie interne* (Règlement numéro 1) du Cégep, adopté par le conseil d'administration le 28 avril 2021, prévoit ce qui suit pour le mandat et la composition du comité d'audit et des finances (articles 6.1.1 et 6.1.2) :

6.1 COMITÉ D'AUDIT ET DES FINANCES

6.1.1 Mandat du comité d'audit et des finances

Le comité d'audit et des finances est chargé d'aviser le conseil d'administration en ce qui a trait à la gestion financière et à la gestion des risques financiers des opérations du Cégep, et notamment des tâches suivantes :

- 6.1.1.1 Analyser les prévisions budgétaires ou les révisions budgétaires majeures de fonctionnement et d'investissement préparées par la direction du Cégep et faire des recommandations au conseil d'administration;
- 6.1.1.2 Superviser le processus permettant le choix de la firme d'auditeurs indépendants et recommander la nomination au conseil d'administration;
- 6.1.1.3 Évaluer annuellement le rendement de l'auditeur indépendant;
- 6.1.1.4 Passer en revue le rapport financier annuel et le rapport de l'auditeur indépendant, formuler un avis au conseil d'administration et assurer le suivi des recommandations;

- 6.1.1.5 Superviser le processus d'identification, de gestion et de révision des principaux risques en matière de gestion financière et de gestion contractuelle;
- 6.1.1.6 Veiller à ce que des mécanismes de contrôle interne adéquats et efficaces soient mis en place et s'assurer de l'application des mesures nécessaires pour assurer la saine gestion, l'intégrité des résultats financiers et la qualité des contrôles internes;
- 6.1.1.7 S'assurer que les règlements et politiques en matière de gestion financière, de gestion contractuelle et de gestion des approvisionnements soient élaborés et révisés au besoin et formuler des recommandations au conseil d'administration;
- 6.1.1.8 Gérer tout autre mandat spécifique relevant de son domaine d'expertise pouvant être confié par le conseil d'administration.

6.1.2 Composition

- 6.1.2.1 Le comité se compose de trois membres du conseil d'administration, dont au moins deux membres ont une compétence en matière de finances et de comptabilité, et qui sont nommés par le conseil d'administration au mois de juin de chaque année, ou à l'assemblée subséquente en cas de force majeure. Le comité doit être majoritairement composé de membres externes.
- 6.1.2.2 Le comité est présidé par un membre externe du Cégep qui a une compétence en matière de finances et de comptabilité désigné par le conseil au mois de juin de chaque année, ou à l'assemblée subséquente en cas de force majeure.
- 6.1.2.3 Le directeur des ressources financières accompagne le comité et prépare les dossiers qui lui sont soumis et le secrétaire du conseil agit à titre de secrétaire du comité.
- 6.1.2.4 Le président du conseil d'administration et le directeur général peuvent participer aux réunions du comité à titre d'observateurs.

Mises en candidatures pour les postes de membres du comité d'audit et des finances :

Les candidatures de M. Patrick Monarque, M. Frédéric Lefebvre et M. Janick Morin à titre de membres du comité d'audit et des finances sont proposées. Ceux-ci acceptent d'être mis en candidature. Aucune autre candidature n'est proposée.

24-CA-070 PROPOSITION

ATTENDU les articles 6.1.1 et 6.1.2 du *Règlement de régie interne* (Règlement numéro 1);

ATTENDU que le mandat au comité d'audit et des finances de M. Patrick Monarque est échu;

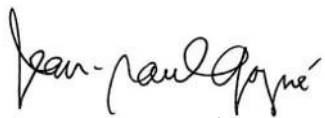
ATTENDU que le mandat au comité d'audit et des finances de M. Jean-Paul Gagné est échu;

ATTENDU que le mandat au comité d'audit et des finances de M. Frédéric Lefebvre est échu;

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu de nommer M. Patrick Monarque à titre de membre et président du comité d'audit et des finances et de nommer M. Frédéric Lefebvre et M. Janick Morin à titre de membres du comité d'audit et des finances pour l'année scolaire 2024-2025.

24. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu de lever la séance à 21 h 25.



Jean-Paul Gagné
Président du conseil d'administration



Marie-Pier Lépine
Secrétaire d'assemblée